

## ASSOCIATION CULTUELLE LES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE FRANCE

Association cultuelle régie par la loi du 9 décembre 1905 et publiée au JO le 12 juin 1991

Siège social : 11 rue de Seine, 92100 Boulogne-Billancourt

Bureaux : 2 rue Saint-Hildevert, 27400 Louviers Adresse postale : BP 625, 27406 Louviers Cedex Téléphone : 02.32.25.55.55 - SIREN : 387 675 804

Le 19 octobre 2020

## À TOUTES LES ASSEMBLÉES

Objet : Covid-19 — Lettre pastorale nº 17 (« Il m'a souvent réconforté »)

Chers frères et sœurs,

Lors de son deuxième emprisonnement à Rome, Paul s'est retrouvé seul. Mais Onésiphore l'a « cherché avec soin » et l'a « trouvé ». Quelle était son intention ? Paul dira : « Il m'a souvent réconforté » (2 Tim. 1:16, 17).

À l'exemple d'Onésiphore, vous vous souciez sincèrement de ceux qui se retrouvent isolés en raison de la pandémie, et notamment de vos chers compagnons âgés. Grâce à l'aide pratique que vous leur apportez, ils continuent de tirer profit de toutes les activités de l'assemblée au moyen de Zoom. Vous les aidez également à faire leurs courses ou certaines démarches nécessaires, tout en les protégeant. Ces actes de bonté accomplis « souvent » ne passent pas inaperçus aux « yeux de Jéhovah » (2 Chron. 16:9).

Onésiphore savait aussi qu'une facette importante du culte consiste à « prendre soin des orphelins et des veuves dans leur détresse » (Jacq. 1:27). Aujourd'hui, certains de vos compagnons sont orphelins sur les plans spirituel ou littéral. D'autres ont perdu leur conjoint ou ont un conjoint qui ne partage pas leur foi. D'autres encore ont fait le choix de rester célibataires. Nous comptons aussi dans les assemblées des familles monoparentales. Malheureusement, le confinement peut accentuer leur sentiment d'isolement. Mais la pandémie n'affaiblit pas l'amour que vous leur portez. Nous vous félicitons, parce que vous prenez régulièrement de leurs nouvelles en les appelant, en leur envoyant un message, en les contactant par visioconférence, ou en leur rendant visite tout en respectant les mesures de protection. Continuez de les inclure dans vos activités quotidiennes et spirituelles. Voilà un excellent moyen de pratiquer « la loi royale » ! (Jacq. 2:8).

Nous nous réjouissons beaucoup d'entendre parler de vos belles actions alors que vous respectez des mesures sanitaires parfois contraignantes et que vous continuez 'de vous soumettre et d'obéir aux gouvernements et aux autorités' (Tite 3:1). Comme Onésiphore, chacun de vous agit tel un « véritable ami [qui] témoigne son amour en tout temps » et notamment pendant « les moments de détresse » (Prov. 17:17).

Que la « faveur imméritée [du Seigneur] soit avec vous » (2 Tim. 4:22). Nous vous assurons, chers frères et sœurs, de notre profonde affection fraternelle.

Vos frères,

Association Cultuelle les Témoins de Jehovah de France

PS à l'attention du coordinateur du collège des anciens :

Merci de bien vouloir faire lire cette lettre par un bon lecteur lors de la prochaine réunion de semaine de l'assemblée.